

qui, comme il l'a dit, brûlent tellement du désir de se battre qu'ils s'en prennent à tout le monde à temps et à contretemps. Il a parlé d'emprise sur la foule et il s'est servi d'explétifs pour donner plus de poids à son argument. Je ne sais pas ce qui se fait au tribunal de police de Winnipeg, mais je ne crois pas qu'il soit opportun d'introduire ici la pratique, quand on a une mauvaise cause à défendre, d'insulter l'avocat de la partie adverse.

M. MacNICOL: Nous ne voulons pas faire de la Chambre un tribunal de police.

M. SLAGHT: J'espère que l'honorable député qui vient de m'interrompre m'approuvera si je dis que je ne me suis pas conduit dans ce débat comme on le ferait en cour de police. Il est triste que d'aucuns ne puissent pas faire preuve de plus de justice dans l'étude du présent problème. L'honorable député a tenté d'exposer le cas d'un homme ayant des polices d'assurance et le reste, mais il n'a aucunement répondu à ce que l'honorable préopinant a souligné, et il n'a pas saisi du tout mes observations relatives au père de famille. Je tiens à lui dire que si j'ai préconisé certains changements, c'est que le père de deux enfants est l'objet d'une distinction injuste, étant donné l'exemption qu'on lui accorde comparativement à celle dont jouit le célibataire. Tous, sauf l'honorable député de Winnipeg-Sud, comprennent parfaitement la chose maintenant. C'est tout ce que renferme ma critique, et rien de plus.

Nous accueillons ce jeune héros de roman venu de l'Ouest, mais il ne devrait pas retenir l'attention du comité par de tels propos abusifs sur le compte d'un honorable député, en l'abîmant ainsi qu'il l'a fait. Je n'ai pas l'intention de faire perdre le temps du comité en lui répondant. Je ne ferai qu'une allusion à l'un de ses bons mots ou de ses arguments. J'ignore d'où il tient ses renseignements, mais il nous a transportés en Allemagne et j'ai conclu de ses paroles que l'Allemagne éprouve quelque difficulté à contenir la hausse des prix. Or, en partant du fait que le caractère allemand, que nous avons sûrement tous appris à l'heure qu'il est à reconnaître dans toute sa nature évasive et perverse, ne se plie pas à l'observance des lois du pays, il laisse entendre dans un esprit plein de défaitisme que le peuple canadien n'est pas prêt à se soumettre aux lois du Canada en ce qui concerne le rationnement et le contrôle des prix.

M. GOLDING: Quelques-uns ont déjà dû payer l'amende.

M. SLAGHT: Ils l'ont payée, c'est entendu. L'application d'une loi nouvelle aussi rigoureuse que celle-ci amène toujours quelques

personnes à être condamnées à l'amende. Mais si quelque autre honorable député nourrit ce défaitisme, et il semble qu'il s'en trouve, qu'il me permette de lui dire que j'ai foi dans le courage et l'honneur du peuple canadien ainsi que dans son désir, d'une façon générale, d'observer toutes les lois qui lui ont été imposées. Je n'ai aucune intention de me laisser convaincre par l'opinion qui a été formulée, bien que deux honorables députés semblent vouloir la préconiser. Nous ne pouvons accepter l'idée que le peuple du Canada dans l'ensemble ne coopère pas et ne continuera pas de coopérer à assurer la victoire dans les bornes des restrictions qui lui sont imposées. J'estime que c'est une sottise attitude à prendre que de soutenir que le peuple ne collaborera pas. L'honorable député m'interrompt pour déclarer que quelqu'un a déjà été poursuivi.

M. GOLDING: C'est le ministre qui nous l'a déclaré, hier soir.

M. SLAGHT: Je l'ai entendu et je viens d'entendre parler l'honorable député à l'instant. Etes-vous prêt à condamner les gens de votre circonscription? Est-il une seule personne de votre circonscription qui ait été poursuivie? Il n'en est aucune dans ma région. Je refuse de discuter l'à-propos des méthodes employées pour le prélèvement des fonds sous prétexte qu'il faut s'attendre à la naissance d'un marché clandestin, que la population du Canada est malhonnête et qu'elle est prête à désobéir aux lois du Canada en un temps de guerre.

M. GOLDING: Cela est à peu près aussi sensé que l'exemple que vous avez donné.

M. SLAGHT: Mon honorable ami met beaucoup de désinvolture à critiquer le sens qui s'attache à l'exemple que j'ai donné, mais je ne l'ai pas entendu offrir un exposé remarquable des raisons qui peuvent motiver de permettre à une banque, ayant \$5 dans ses voûtes, d'inscrire un crédit de \$100 dans ses livres et de prendre une obligation qui portera intérêt au taux de 3 p. 100 durant vingt ans.

M. GOLDING: Je ne suis pas un converti comme vous.

M. SLAGHT: Nouvelle observation désinvoltée. S'il me faut riposter aux finasseries qui me sont ainsi lancées, je ne saurais avancer beaucoup l'examen des réalités sérieuses que comporte le sujet. Le service sera plus grand si l'on veut bien aborder les faits et démontrer en quoi je puis faire erreur, le cas échéant. Je n'avais aucune intention de prendre la parole jusqu'au moment où un nouveau Moïse s'est annoncé pour nous conduire hors du désert.

M. GOLDING: Vous rendez un admirable service et vous allez de mieux en mieux.